

**NATHALIE DEVIGNE**  
**BEES 2 CHAR A VOILE – BPJEPS ucc Kayak MER**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JEUNESSE ET SPORTS

**BREVET D'ÉTAT**

"Promotion Maurice HOUVION"

**LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU DEUXIEME DEGRÉ**

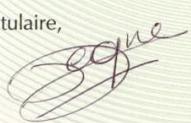
Option ..... **CHAR A VOILE** .....

est attribué en application de l'arrêté régional ..... du 11 septembre 2002 .....

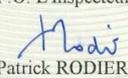
à Mademoiselle Nathalie DEVIGNE .....

Né(e) le 06 février 1977 à BOULOGNE SUR MER .....

N° 059.02.0312 A Lille le 11 septembre 2002 .....

Le Titulaire, 



Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,  
P.O. L'Inspecteur  
  
Patrick RODIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère SANTE, JEUNESSE ET SPORTS

**ATTESTATION D'UNITÉ CAPITALISABLE COMPLÉMENTAIRE AU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

L'unité capitalisable complémentaire *Canoë-Kayak eau calme mer et vagues* est attribuée en application de l'arrêté du 9. juillet 2002 portant création de cette unité à Mademoiselle Nathalie DEVIGNE

Né (e) le 6. février 1977 à BOULOGNE SUR MER (62)

N° de l'attestation : BP UCC014080168

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU Second degré DEGRÉ auquel se rapporte cette unité capitalisable a été délivré le : 11. septembre 2002 à Lille (59)

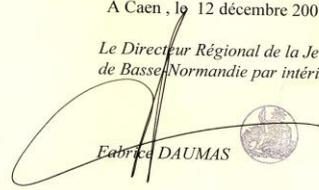
Option : Char à voile

N° de diplôme : 059 02 0312

Le Titulaire,

A Caen , le 12 décembre 2008

Le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports de Basse Normandie par intérim,

  
Fabrice DAUMAS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**JOHNNY HOYER**  
**BEES 1 CANOE-KAYAK – BPJEPS ucc char à Voile**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère SANTE, JEUNESSE ET SPORTS

**ATTESTATION D'UNITÉ CAPITALISABLE COMPLÉMENTAIRE AU  
BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

L'unité capitalisable complémentaire *Char à voile d'initiation et de découverte* est attribuée en application de l'arrêté du 9. juillet 2002 portant création de cette unité

à **Monsieur Johnny HOYER**

Né (e) le 8. janvier 1978 à Boulogne/Mer

N° de l'attestation : **BP UCC 014 08 0007**

**LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1er degré DEGRÉ** auquel se rapporte cette unité capitalisable a été délivré le : 5. juin 2003 à Marseille

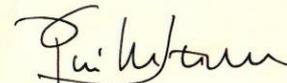
Option : Canoë-Kayak et disciplines associées

N° de diplôme : **013 03 0165**

A Caen , le 19 Juin 2008

Le Titulaire,

Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports  
Et de la Vie Associative de Basse-Normandie,

  
Guilhem SALTEL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JEUNESSE ET SPORTS

**BREVET D'ÉTAT**

Promotion : Aimé JACQUET

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1er DEGRÉ

Option **CANOE-KAYAK ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

est attribué en application de l'arrêté ministériel du 5 Juin 2003

à Monsieur **AFFREINGUE Johnny**

Né(e) le 8/01/78 à **BOULOGNE/MER**

N° **013 03 0165** A **Marseille** le 5 Juin 2003

Le Titulaire,





Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,  
le Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports,  
Provence Alpes Côte d'Azur

  
Pierre FRANCOIS

# LAURA MELIN

## LICENCE STAPS APA , + CQP Char à Voile

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche  
UNIVERSITÉ DU LITTORAL – CÔTE D'OPALE

### LICENCE

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;  
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;  
Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;  
Vu l'arrêté ministériel du 16 novembre 2006 relatif à l'habilitation de l'Université du Littoral – Côte d'Opale à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par Mme LAURA MELIN, née le 3 septembre 1987 à BOULOGNE SUR MER (062), en vue de son inscription à la Licence ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES, Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES, spécialité ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES ET SANTE,

mention passable

est délivré à **Mme LAURA MELIN**

au titre de l'année universitaire 2009-2010

et confère le grade de Licence,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Lille, le 29 mars 2011

titulaire

01120096161

Le Président



M. Roger DURAND

Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités

Marie-Jeanne PHILIPPE



CPNEF

Commission Paritaire Nationale  
Emploi Formation

Sport

N° du certificat AMCV - 14-01 013 - 93



## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Assistant moniteur char à voile

La Fédération Française de Char à Voile

Organisme délégataire pour la mise en œuvre de la certification

- vu l'arrêté du 18/04/13 du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP),
- vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant le CQP
- vu l'avenant n° 64 du 5 décembre 2011 à la CCNS portant création du CQP,
- vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),
- vu la décision délibérative du jury réuni le 10/07/2014 à Noisy le Grand

délivre, au nom de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) du sport, le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Assistant moniteur char à voile,

à Laura MELIN né(e) le 03/09/1987

pour en bénéficier avec les droits et prérogatives qui y seront attachés dans le domaine de l'activité char à voile.

Fait à Paris, le 24/10/2014  
Pour la CPNEF sport  
La Présidence

Pour la FF Char à voile  
Le Président

Le titulaire

**AYMERIC MORIN**  
**BPJEPS Char à Voile et Kayak de mer**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JEUNESSE ET SPORTS

**BREVET PROFESSIONNEL**  
DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Spécialité Activités nautiques

Mention canoë-kayak "eau calme, mer et vagues" / char à voile d'initiation et de découverte

est attribué en application de l'arrêté de spécialité du 09/07/2002

à Monsieur Ayméric MORIN (Numéro NJS : NJS00279000U)

né(e) le 23/12/1982 à Boulogne/Mer (Pas-de-Calais France)

N° du diplôme BPNPP190014

Signature du titulaire

A AMIENS, le 18 juin 2019

PLa Directeur régional,  
La Responsable du Pôle Formation

Catherine MAZUR

Cadre national des certifications professionnelles niveau 4

0057496

IMPRIMERIE NATIONALE

**REMY KRYSZTOFIK**

**BPJEPS CHAR A VOILE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JEUNESSE ET SPORTS

**BREVET PROFESSIONNEL**  
DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Spécialité Educateur sportif

Mention Char à voile

est attribué en application de l'arrêté de mention du 28/03/2018

à Monsieur Remy KRYSZTOFIK (Numéro NJS : NJS00322355H)

né(e) le 24/05/1995 à BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais France)

N° du diplôme BP4044200793

Signature du titulaire

A NANTES, le 06 octobre 2020

Le directeur régional et départemental  
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Thierry PERIDY

Cadre national des certifications professionnelles niveau 4

096808

IMPRIMERIE NATIONALE

Steven TELLIER

DEUG STAPS

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITE DU LITTORAL  
(Membre de la Communauté d'universités et d'établissements Université Lille Nord de France)

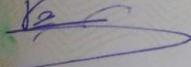
**DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES GÉNÉRALES**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1, D.613-3 et D.613-6 ;  
Vu l'arrêté du 19 juin 2015 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE DU LITTORAL l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par M. STEVEN TELLIER, né le 14 octobre 1995 à ARGENTEUIL (095) en vue de son inscription à la licence ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

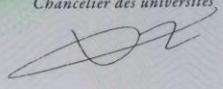
Le **DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES GÉNÉRALES SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES** est délivré par l'UNIVERSITE DU LITTORAL  
*mention passable*  
à **M. STEVEN TELLIER**

au titre de l'année universitaire 2015-2016  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 3 avril 2017

Le titulaire 

Le Président   
M. Hassane SADOK

Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités,   
Luc JOHANN 

N° LITTORA 11634286  
/2017201501508

OC Sport  CPNEF  N° du certificat : CQP - 21 01 056 K 

Organisme Certificateur de la branche du Sport Commission Paritaire Nationale Emploi Formation **SPORT CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE** FFCV FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CHAR À VOILE

**Assistant moniteur char à voile**

- La Fédération Française de char à voile déléguée pour la mise en œuvre du certificat de qualification professionnelle (CQP) d'assistant moniteur char à voile,
- Vu l'arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles RNCP 9110, code NSF 335
- Vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant le CQP
- Vu l'avenant n°64 du 5 décembre 2011 à la CCNS portant création du CQP,
- Vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),
- Vu la décision délibérative du jury réuni le 11/05/2021 à Paris

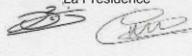
L'Organisme Certificateur de la branche du Sport (OC Sport) et la Commission Paritaire Nationale Emploi, Formation (CPNEF) du sport délivrent le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'Assistant moniteur char à voile,

Niveau de qualification : --,

à Steven TELLIER né(e) le 14/10/1995 à ARGENTEUIL

Pour en bénéficier avec les droits et prérogatives qui y seront attachés dans le domaine de l'activité char à voile.

Fait à Paris, le 12/05/2021

Pour la CPNEF sport La Présidence  Pour l'OC SPORT La Présidence  Le titulaire